

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Route de Berne (RC 601), tronçon Croisettes - Chalet-à-Gobet

Début des grands travaux d'entretien et de requalification multimodale de la route de Berne

Commencés en mars 2019 en dehors des voies de circulation, les travaux d'entretien et de réaménagement de la route de Berne se déploient sur la chaussée dès le 2 mars 2020 pour une durée de trois ans. Après cette importante requalification multimodale, les voitures, bus, vélos et piétons se partageront l'espace de manière cohérente et équilibrée. Les accès riverains seront améliorés grâce notamment à des giratoires.

Dès le 2 mars, la route de Berne entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet sera en chantier à ses deux extrémités, d'abord dans le secteur des Croisettes, puis à la hauteur de l'École hôtelière de Lausanne. Dans les zones en travaux, le trafic s'écoulera sur une voie dans chaque sens (au lieu de deux actuellement), avec une vitesse abaissée à 60 km/h pour garantir la sécurité des usagers et des ouvriers, ainsi que la fluidité sur l'axe.

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a planifié les travaux par étapes, sur trois ans, afin de limiter les impacts sur le trafic. Malgré cela, ces chantiers auront des effets sur la capacité d'écoulement du trafic occasionnant un allongement des temps de parcours. Des congestions sont attendues aux heures de pointe, surtout le matin au nord du Chalet-à-Gobet. La DGMR conseille aux usagers de privilégier - autant que possible - les transports publics et le covoiturage, voire d'adapter leurs horaires de déplacement. Pour faciliter la progression des bus en direction des Croisettes, une voie réservée aux transports publics sera mise en place à l'amont des secteurs en travaux.

La DGMR informera régulièrement les usagers et les riverains tout au long du chantier, notamment via la page www.vd.ch/route-de-berne.

Le principal enjeu du réaménagement de la route de Berne consiste à développer des

infrastructures pour les transports publics et les mobilités douces, à sécuriser les accès actuels et futurs aux quartiers riverains, tout en conservant la capacité de la route à absorber le trafic.

Élaboré avec les communes d'Epalinges et de Lausanne, ce réaménagement a fait l'objet d'une concertation avec les acteurs politiques et économiques de la Broye qui a abouti à un consensus en janvier 2013. Le Canton et les communes d'Epalinges et de Lausanne investissent plus de 30 millions de francs pour développer une mobilité multimodale sur cet axe. Le projet bénéficie d'une contribution fédérale de l'ordre de 7 millions de francs dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

www.vd.ch/route-de-berne

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 février 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

Commune d'Epalinges, Julien Clavel, chef du service Travaux et environnement

Commune de Lausanne, Patrick Eturnaud, chef du Service des routes et de la mobilité